

# Certificat de conformité

**Nr. 2017-05-4702-10**

Par le présent document, l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA), CH-8152 Glattbrugg, certifie que l'entreprise

**KFS Kanal-Service AG**  
**CH-4702 Oensingen**

répond aux exigences fixées par la directive VSA «Assurance qualité lors des travaux de remise en état et d'assainissement de canalisations non visitables» (QUIK) en ce qui concerne le système sous-mentionné. La portée des tests effectués, les résultats des examens en laboratoire d'analyses portant sur l'objet à tester et l'échantillon, ainsi que le certificat d'assurance-qualité sont conformes aux prescriptions de la directive QUIK, version 2002.

Système examiné:

**Galne „KFS Hausliner Epoxy“**

Domaine d'application:	domaine des biens-fonds	
Description du produit:	Résine:	ASTORit 3101
	Durcissement:	ASTORit 4102
	Matériau porteur:	Polyester, 33 Inversion-houseliner Standard 38 Inversion-houseliner Flex, textile tube ab
	Feuille intérieure:	PU calandré
	Preliner:	Polyethylen

Ce certificat de conformité engage l'entreprise susmentionnée à respecter en permanence les dispositions fixées dans la directive QUIK et dans les normes en vigueur en ce qui concerne les exigences et l'assurance-qualité. Le présent certificat de conformité se fonde sur le rapport d'évaluation du système n° 2011-04-4702-04 du 20 mars 2011 et le « Prüfbericht über die Erneuerung des VSA-Eignungsattests » du 26 mai 2017.

Ce certificat de conformité a été délivré le: 26 mai 2017

Ce certificat de conformité est valable jusqu'au: 31 mai 2020

**Association suisse des professionnels  
de la protection des eaux**



Stefan Hasler  
Directeur

**Pour la commission  
d'experts QUIK**



Hans Ulrich Gränicher  
Président de la commission